



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 04.03.2021

Numéro de publication: HR01-1005115405

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Fondation de la Congrégation des Soeurs de St-Joseph, Fribourg

Fondation de la Congrégation des Soeurs de St-Joseph

Rue de la Banque 3

1700 Fribourg

Fondation de la Congrégation des Soeurs de St-Joseph, à Fribourg, Rue de la Banque 3, 1700 Fribourg, CHE-236.447.115. Nouvelle fondation. Acte constitutif et statuts du: 23.07.1982. Statuts modifiés le 20.01.2021. But: la fondation a pour but de contribuer à la réalisation de l'idéal religieux que s'est fixée la Congrégation des Soeurs de Saint-Joseph de Lyon dans ses constitutions: Vivre en conformité avec la doctrine de l'Eglise Catholique Romaine et, par-là, propager la foi catholique dans le monde. Pour atteindre son but religieux, la fondation contribue au financement de l'activité apostolique, charitable et sociale que déploient les Soeurs de la Congrégation de Saint-Joseph de Lyon, dans le cadre du but de la Congrégation qui a pour fin le service des malades et des infirmes, soit dans les hôpitaux, à domicile, l'enseignement et généralement toute les bonnes oeuvres en lien avec l'Eglise Catholique Romaine. La fondation soutient financièrement les oeuvres dont les Soeurs de la Congrégation s'occupent, soit l'éducation et la formation de jeunes dans les écoles et foyers; l'assistance aux personnes âgées, aux malades, et aux handicapés à domicile, dans des hôpitaux, des centres de soins et des institutions spécialisées; l'animation des centres paroissiaux et sociaux; le service de santé dans des dispensaires et la formation à l'hygiène de base. La fondation ne poursuit pas de but lucratif ou commercial. Si une corporation de droit public est légalement tenue de fournir des prestations analogues à celles de la fondation, celle-ci n'intervient qu'à titre subsidiaire. La fondation est exemptée de surveillance étatique en raison de sa qualité de fondation ecclésiastique et n'a par conséquent pas l'obligation de désigner un organe de révision. La surveillance est exercée par le Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Personnes inscrites: Rutz Louise Imelda, de Degersheim, à Fribourg, membre du conseil de fondation, présidente, signature collective à deux; Albisser Gertrud Rosa, de Sempach, à Fribourg, membre du conseil de fondation, signature collective à deux; Barange Marguerite Marie Bénédicte, de France, à Lyon (FR), membre du conseil de fondation, signature collective à deux; Bruyas Jeanne Marie, de France, à Lyon (FR), membre du conseil de fondation, signature collective à deux; Multifiduciaire Fribourg S.A., (CHE-107.760.182), organe de révision.

Registre journalier no 1708 du 01.03.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Fribourg